



RECRUTEMENT 10 AGENTS RECENSEURS

PÉRIODE :

- Formation obligatoire de 2 demi-journées : première quinzaine de janvier.
- Tournée de reconnaissance entre les deux demi-journées de formation (environ 1 journée).
- Recensement du 21 janvier au 27 février 2021.
- ½ journée de clôture entre le 1^{er} et le 5 mars 2021.

MISSIONS :

- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune,
- Assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée,
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail et faire état des situations particulières aux coordonnateurs.

PROFIL :

- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement (compatible avec un temps partiel).
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (visite au domicile en journée mais également en soirée, et le week-end),
- Rigueur, être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'organisation et méthode),
- Aptitude relationnelle, capacité au dialogue,
- Discrétion, confidentialité et neutralité,
- Véhicule personnel et téléphone portable exigés.

Envoi candidatures (CV et Lettre de Motivation) par courriel avant le 06 décembre 2020 à recensement.population@mairie-compiegne.fr